



MAIRIE D'ANSAUVILLERS

DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

CANTON DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE

INFO CORANOVIRUS (8 mars 2020)

La totalité du département de l'Oise est désormais en stade 2 renforcé.

Je vous rappelle les consignes de l'Etat transmises par Monsieur le Préfet :

- Les déplacements doivent être limités à ceux permettant de satisfaire aux besoins quotidiens de la vie sociale et économique et aux déplacements professionnels.
- Il convient de privilégier les visioconférences et le télétravail, dans la mesure du possible.
- En particulier, il faut éviter autant que possible la fréquentation des lieux occupés par des personnes vulnérables (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées, etc.).

D'une manière générale, le discernement est la règle.

Ces mesures sont prises dans l'intérêt de nos concitoyens.

Complément d'information école

Les élèves domiciliés dans l'Oise et scolarisés hors du département ne doivent pas se rendre dans leurs établissements scolaires.

Le Maire

Marie-Line DUFRESNES

